

Rezé Mensuel

#173

NOVEMBRE 2022

VILLE-NATURE

Soyons « cultivacteurs » !



REZÉVOX
LE PODCAST

“ Laurence cultive son jardin... ”

faits du mois

Marche contre les violences faites aux femmes
P.05

actu mairie

La Ville va créer une police municipale
P.12



04



05

N°173

Novembre 2022
Rezé Mensuel,
le magazine municipal

Édition : Ville de Rezé
(direction dialogue citoyen et
communication 02 40 84 42 59)

**Direction de
la publication :**

Agnès Bourgeois

Codirection : Hugues Brianceau

Rédaction en chef :

Catherine Le Brigand

Rédaction :

Séverine Garreau, Thierry Goussin,
Véronique Renaudineau
et Virginie Sombrun

Photos : Romain Boulanger,
Valéry Joncheray et
Thierry Mezerette

Mise en page :

agencescoopcommunication

13288-MEP

Impression :

Goubault imprimeur

Distribution : Andégave
communication

Régie publicitaire :

Offset 5 (02 40 26 59 56)

Tirage : 24 000 exemplaires

Contact : Rezé Mensuel,
Hôtel de ville – BP 159 –
44403 Rezé Cedex
communication@mairie-reze.fr

Standard mairie :

02 40 84 43 00

www.reze.fr



11



12



17



18



19

faits du mois

- 04 Coline Rio chante à domicile
- 05 Une marche contre les violences faites aux femmes

actu mairie

- 06 Rezéennes et Rezéens, ayez la main verte !
- 08 Contre la chaleur et la pollution, la verdure !
- 11 Zéro déchet dans ma cantine
- 12 La Ville va créer une police municipale
- 13 Votre avis sur le nouvel embarcadère Trentemoult-Aval
- 14 Retour sur le conseil municipal

actu quartiers

- 16 Escalade entreprises mobilisée pour l'insertion des jeunes
- 17 Les Compagnons bâtisseurs installés aux Mahaudières
- 18 Les associations bien dans leurs murs à La Quératière
- 19 Ça roule pour le CSC Château

magazine

- 20 Amis de Rezé : quarante ans passés en revue
- 22 Sortir

expression

- 24 Les groupes politiques

pratique

- 26 Vie quotidienne



édito

Sécurité : allier prévention, médiation et sanction

Le 2 octobre dernier a eu lieu la consultation autour de la création d'une police municipale à Rezé. Créer, ou non, une police municipale dans notre territoire n'est pas une question anodine : Rezé a longtemps fait figure d'exception dans le paysage métropolitain. Le choix opéré par l'équipe municipale de soumettre à la consultation une telle question fut un choix de responsabilité : responsabilité de la Ville devant les habitants en matière de politique de tranquillité publique et responsabilité politique de consulter et de respecter l'issue du vote.

Je souhaite vivement remercier l'ensemble des habitantes et habitants qui, au gré des réunions publiques dans les quartiers et des rencontres quartiers, ont participé activement au débat en amont de la consultation. Celle-ci est une réussite car notre enjeu collectif était aussi celui de pouvoir dépassionner un débat parfois – et à juste titre – ardu. Les chiffres de 2021 et de 2022 en témoignent : la délinquance, malgré un fort pic en 2020 qu'il ne faut pas nier, baisse et se stabilise. Nous devons donc continuer à œuvrer collectivement avec l'ensemble des partenaires, en alliant prévention, médiation et sanction. L'équipe municipale prend sa part conformément à ses engagements.

L'année 2022 va bientôt s'achever. Elle fut dense, agitée, douloureuse. Je salue de nouveau la capacité de résilience de notre ville, de ses habitants, sa capacité de rebond et sa force. Je salue aussi votre présence aux nombreuses instances de dialogue que nous mettons en place. Tout n'est pas parfait, tout est à construire ensemble. C'est le sens de notre démarche.

Il n'est pas encore l'heure des vœux mais de tout temps, il est de notre rôle de vous rappeler, chères Rezéennes, chers Rezéens, que l'équipe municipale et moi-même nous tenons chaque jour à vos côtés et à votre service.

Agnès Bourgeois
maire de Rezé



Démarches : nouveaux services en ligne



Lancé en décembre 2021, l'espace citoyen, qui permet de réaliser un certain nombre de démarches administratives en ligne, s'enrichit : il est désormais possible d'y réserver une place de stationnement en cas de déménagement et d'y signaler un problème (nuisances, stationnement gênant...). Côté petite enfance, les parents pourront en quelques clics accéder à ces nouvelles démarches :

effectuer une préinscription en accueil régulier ou en accueil occasionnel ; s'inscrire pour participer à une réunion d'information sur les modes d'accueil ; régler les factures ; effectuer toutes les démarches administratives liées à la petite enfance (changement d'adresse, de téléphone).

INFOS – espace-citoyens.net/reze/espace-citoyens/

Un pass pour cinq musées

Découvrez ou redécouvrez le Chronographe, le musée d'Arts de Nantes, le musée d'Histoire de Nantes (château des Ducs de Bretagne), le muséum d'Histoire naturelle et le musée Jules-Verne grâce au nouveau pass musées. Moyennant 15 €, vous aurez un accès illimité durant un an à ces cinq établissements gérés par la Métropole.

Pass à demander à l'accueil d'un des cinq musées.

INFOS – metropole.nantes.fr/pass-musees



Coline Rio chante à domicile

Installée depuis peu à Paris, la chanteuse Coline Rio retrouvera avec plaisir le public de la Soufflerie le 17 novembre, en première partie d'Emma Peters. Rezé est la ville de ses années collège, lycée et école de musique à la Balinière, au temps de ses premières chansons. C'est même lors d'un concert donné à la Fête du quai Léon-Sécher que le groupe Inüit l'a découverte avant de l'intégrer.

À 26 ans, Coline Rio se consacre pleinement à son projet solo, et nous touche avec ses compositions, à la fois intimistes et universelles. « *Je suis au plus proche de moi pour être proche des autres* », observe-t-elle. Après un EP 5 titres remarqué par la critique et le public, la chanteuse sortira en mars 2023 son premier album, dont elle livrera en avant-goût quelques morceaux à la Barakason.

En concert, jeudi 17 novembre à 20h à la Barakason : Coline Rio (première partie) + Emma Peters.

INFOS – lasoufflerie.org

Contre les violences faites aux femmes

Dans le cadre de la Journée internationale du 25 novembre pour l'élimination des violences à l'égard des femmes, la Ville se mobilise pour sensibiliser et alerter le public sur cette cause. Le 3 décembre, jeunes et moins jeunes, femmes et hommes, victimes ou non sont invités à se rassembler pour une marche dans les rues de la ville. « *L'objectif est en premier lieu de rendre visible cette lutte et de permettre aux personnes concernées de se sentir soutenues et écoutées* », précise Cécilia Burgaud, adjointe déléguée à l'égalité femmes-hommes et à la lutte contre les discriminations. Partant de la place du 8-Mai, le parcours de 4 km traversera les différents quartiers pour une arrivée au parc de la Balinière où stands des associations partenaires de l'événement (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles, Solidarité Femmes, Resonantes, Espace Simone-de-Beauvoir) et une exposition informeront le public.

Samedi 3 décembre, de 10h à 12h30. Départ place du 8-Mai.

INFOS – service médiation et prévention de la délinquance, 02 51 83 79 17, mediation@mairie-reze.fr



Carrément glisse : tout schuss sur les inscriptions !



Les 8-15 ans vont pouvoir s'adonner aux sports de glisse pendant les vacances de fin d'année. La Ville reconduit sa version hiver de Carrément sport et culture. Patinage artistique, hockey et jeux sur glace, roller, skate et activités multisports seront au programme du 19 au 30 décembre. Les inscriptions démarrent le 7 novembre (dès le 2 novembre pour les centres socioculturels et les habitants du quartier Château).

Tarifs en fonction du quotient familial. Inscription à la semaine. Formulaire disponible sur le site web de la Ville et auprès de la direction sports et vie associative et du service jeunesse et citoyenneté.

INFOS – Direction sports et vie associative : 116, rue de la Classerie, 02 40 84 43 86 ; service jeunesse et citoyenneté : 19, avenue de la Vendée, 02 40 13 44 25 ; reze.fr (rubrique Actualités)

VILLE-NATURE

Rezéennes et Rezéens, ayez la main verte !

Sur un balcon ou une platebande comme dans un vaste jardin, en tant que propriétaire ou locataire, chez soi ou dans l'espace public, nous pouvons tous contribuer à végétaliser la ville.



PAROLE À L'ÉLUE

AGNÈS CABARET-MARTINET,
conseillère municipale en charge des jardins et espaces verts



« Le végétal est l'allié de la fraîcheur en ville. Un sol végétalisé permet de stabiliser la température de l'air en retenant mieux l'eau et en rafraîchissant naturellement l'air ambiant. Ce ne sont pas les seuls bienfaits du végétal : il améliore la qualité de l'air et infiltre les eaux de pluie dans les sols. Alors, toutes et tous à nos jardins ou à nos jardinières ! »

JARDINS FAMILIAUX

À Rezé, douze sites réunissent 140 parcelles de jardins familiaux, de 15 m² à 160 m². Le tarif annuel de leur location est désormais le même pour tous : 0,60 € par m² (un tarif susceptible de réévaluation en fonction des consommations d'eau). Les parcelles de plus de 100 m² rendues à la Ville seront divisées en deux pour augmenter le nombre de jardiniers (240 demandes actuellement en attente). Les parcelles déjà attribuées restent inchangées.



FACILE À LIRE

La Ville de Rezé aide les habitants à jardiner même s'ils n'ont pas de jardin : dans des jardins partagés avec d'autres habitants, dans des jardins de personnes âgées.

Le respect de la charte affichée dans chaque jardin conditionnera le maintien des conventions unissant les jardiniers et la Ville ; elles seront signées entre février et mars 2023 pour une prise d'effet en avril 2023. Une réunion d'information sera organisée d'ici à la fin de l'année.

LES « BOUTS DE JARDINS »

Manque de temps, d'énergie ou d'envie pour entretenir votre jardin ? Vous pouvez le mettre gratuitement à disposition d'un habitant qui, au contraire, est en manque d'un terrain. La Ville encadre le dispositif désormais appelé « bouts de jardins » et met en relation les binômes « propriétaires-jardiniers », dans le respect des envies et des besoins de chacun. Avis aux jardiniers : la liste d'attente est moins longue que pour les jardins familiaux !

JARDINS COLLECTIFS

Dans plusieurs quartiers, six terrains de diverses superficies, appartenant à la Ville, sont cultivés par des associations ou collectifs d'habitants, à leur demande.

SOUTIEN FINANCIER POUR LES JARDINS PARTICULIERS

Fin 2021, la Ville a subventionné l'achat par les particuliers d'arbres d'essences locales à planter dans les jardins : à hauteur de 50 % avec un plafond de 60 € par plant. Résultat : moyennant un budget de 1 300 €, le paysage rezéen s'est enrichi d'une cinquantaine de nouveaux arbres. En 2022, la Ville a participé à l'achat (à hauteur de 50 % du prix) de récupérateurs d'eau pour 101 foyers rezéens qui en avaient fait la demande. Soit une enveloppe de 7 011 €.

PERMIS DE JARDINER : CULTIVER L'ESPACE PUBLIC

Sans leçon, ni examen, gratuitement et sur simple demande, et avec la signature d'une charte, un permis de jardiner peut vous être délivré pour vous occuper de zones d'espace public en y cultivant des fleurs, et si la nature du sol le permet, des légumes ou petits fruitiers. Une façon de favoriser la biodiversité tout en renforçant les échanges entre voisins. Les demandes peuvent aussi bien concerner une toute petite zone qu'une parcelle de la ville non entretenue pouvant être transformée en jardin collectif. Formulaire de demande en ligne sur reze.fr (rubrique Pratique/Développement durable/Jardiner en ville/Jardiner dans



Dans les jardins des Trois-Moulins, on cultive légumes, fleurs et liens avec les voisins ! Cet espace de 6 000 m² devait initialement accueillir des constructions. Au regard de la nécessité pour les habitants du quartier de disposer d'îlots de fraîcheur et de verdure, la Ville a fait le choix d'abandonner le projet de ZAC.

l'espace public). Le délai d'obtention de l'autorisation est d'un mois (sauf cas particuliers).

MA RUE EN FLEURS

Les adventices prennent souvent leurs aises entre mur de façade et

trottoir... Si nous les remplaçons par des fleurs ? Coquelicots, mauves, silènes, achillées, bleuets... Près d'une vingtaine de variétés issues de l'agriculture biologique sont mélangées dans le kit « Ma rue en fleurs » qui comporte un sachet et un mode d'emploi. À retirer en mairie, au Jardiversité ou à la Maison du développement durable jusqu'au 18 novembre.

JARDIVERSITÉ

« Allez visiter le Jardiversité !, conseille Agnès Cabaret-Martinet, c'est une mine de conseils de jardinage en harmonie avec la nature. » Le jardin pédagogique de la Ville, situé rue de la Guilloterie, est ouvert tous les mercredis de 14h à 17h et chaque premier samedi matin du mois.

INFOS – Service animation des transitions, 02 40 84 42 18, animationdestransitions@mairie-reze.fr

À écouter !

« RezéVox – le podcast » est le nom du nouveau média de la Ville de Rezé. Chaque mois, nous irons à la rencontre de femmes et d'hommes qui agissent, inventent, témoignent sur des faits ou sur des façons de faire dans notre territoire. C'est Laurence qui inaugure ce nouveau format. Habitante du quartier Pont-Rousseau, elle est un pilier du « jardin de Célestin », un petit lopin de terre situé au milieu de la rue Célestin-Freinet. Elle y retrouve régulièrement Adeline, Agnès et Pierre pour cultiver radis, blettes et pommes de terre.





Depuis 2020, la Ville est propriétaire d'un espace boisé de 8 000 m² dans le secteur des Naudières. Le nouvel espace est ouvert au public depuis cet été.

VILLE-NATURE

Contre la chaleur et la pollution, la verdure !

Grâce à ses parcs, ses espaces naturels et de nombreux jardins et jardinets individuels, Rezé est une ville plutôt « verte ». Mais la municipalité souhaite multiplier ses actions pour la transformer en une ville-nature, sobre et résiliente.

Un été suffoquant a encore mis en évidence le dérèglement climatique en cours et l'urgence à agir pour bien vivre l'été en ville. Mais cela va bien au-delà : il est urgent d'agir pour assurer le maintien du vivant, de la biodiversité des espèces, parmi lesquelles

l'espèce humaine... Au-delà de son agrément visuel, la végétalisation de l'espace urbain permet de réduire la pollution et de rafraîchir l'atmosphère. La municipalité rezéenne poursuit son projet de ville-nature en mobilisant ses services et en aidant les habitantes et habitants à participer à l'effort commun à travers de multiples actions collectives et individuelles.

CLIMAT : « ON N'A PLUS LE TEMPS DE TERGIVERSER »

« Il est important de réduire les îlots de chaleur, affirme Jean-Louis Gaglione, adjoint en charge de l'environnement, du climat et des énergies. Il y a des gros écarts de températures entre les espaces boisés et ceux minéralisés,

allant entre 6 et 10°C. Cela pose des problématiques de déplacement et de santé. La végétalisation de la ville est l'un des moyens pour atténuer ces écarts et conforter des poumons de fraîcheur. »



FACILE À LIRE

Les élus veulent faire de Rezé

une ville nature. Les élus ont par exemple décidé de planter beaucoup d'arbres, de récupérer l'eau de pluie, de créer des miniforêts, d'enlever le bitume dans les cours d'école.

PAROLE À L'ÉLUE

CLAIRE GUIU,
adjointe au maire,
responsable du pôle
aménagement,
paysages
et écologie



« La notion de « ville-nature » se décline sur tout notre projet de mandat. C'est une nouvelle façon de penser la ville qui intègre tous les champs de l'action publique. Il s'agit de prendre en compte les besoins du vivant et, concernant l'aménagement, les caractéristiques du milieu (faune, flore, sous-sol, eau, aléas climatiques, etc.). »

DES COURS D'ÉCOLE « DÉBITUMÉES »

Les cours d'école sont en cours de remodelage pour un meilleur partage de l'espace entre tous les enfants, l'occasion de remplacer le bitume par des éléments naturels, ou d'ajouter des espaces de verdure. Pour un budget annuel de 75 000 €, les travaux seront effectués petit à petit avec, chaque année, un projet phare et des projets annexes. Déjà, depuis juin 2022, les élèves du Chêne-Creux ont accès à une cour d'été végétalisée à l'arrière de l'école. L'été 2023 sera consacré à la cour de l'élémentaire Pauline-Roland.

AUX PETITS SOINS POUR LES PARCS

Lorsque la température grimpe, les parcs sont naturellement des havres de fraîcheur. Depuis juin dernier, le

bois des Naudières, acquis par la Ville en 2020, est un nouvel espace public dont le naturel a été préservé. Il réunit 92 espèces végétales abritant une foule de petits habitants (oiseaux, papillons, écureuils, hérissons...). Ouvert après quelques travaux de sécurisation menés par le service des espaces verts, le bois est agrémenté de bancs et comportera, d'ici à la fin de l'année, une aire de jeux fabriquée à partir de troncs récupérés après l'abattage de peupliers morts. Aux Mahaudières, pour répondre aux attentes des habitants et aux exigences environnementales, le parc sera réaménagé à l'issue de la consultation citoyenne qui a démarré cet automne, pour une ouverture en 2025. Par ailleurs, l'expérimentation d'ouverture des espaces verts publics 24h/24 l'été dernier pourra être reconduite aux prochaines saisons chaudes. >>

« L'EAU EST PRÉCIEUSE »

« La trame bleue est moins visible mais tout aussi importante, poursuit Jean-Louis Gaglione. Il faut absolument que nous prenions conscience que l'eau est précieuse et qu'il ne faut pas la gaspiller. L'imperméabilisation des sols empêche la régénération des nappes phréatiques qui alimentent les puits, mais aussi les cours d'eau en cas de sécheresse. L'eau de pluie, récupérée pour l'arrosage, s'infiltré dans le sol au lieu de partir directement vers la rivière via le réseau d'eaux pluviales. Il faut recréer le circuit naturel du cycle de l'eau qui existait encore il y a quelques décennies. »

La Ville souhaite développer les dispositifs de récupération d'eau, notamment sur les bâtiments publics.

DES « POUMONS VERTS » DANS LA VILLE

Depuis 2020, la municipalité acquiert des parcelles pour conforter des cœurs d'îlots verts. Ainsi, cette année, rue Aristide-Nogues, 500 m² de garages et parking laisseront place à un espace paysager.



Depuis 2020, la Ville acquiert des parcelles pour conforter des îlots verts, comme ici aux Trois-Moulins, et des trames vertes.

>> BIENTÔT DU MARAÎCHAGE URBAIN

L'agriculture urbaine va se développer. Dans le secteur de la Gabardière, la Ville poursuit l'acquisition de parcelles destinées à la culture. Dès cet automne, deux hectares seront défrichés et semés d'engrais verts pour préparer le sol à de futures plantations. La démarche de leur certification "agriculture biologique" est d'ores et déjà engagée et de nouveaux arbres seront plantés.

DES MINIFORÊTS DANS LA VILLE

Initiée en mars 2020 avec la plantation de 690 arbres sur 290 m² sur le site de Transfert, la création de miniforêts se poursuit à Rezé. Ce procédé japonais consiste à restaurer la végétation naturelle sur des sols dégradés en créant des microforêts à croissance rapide, composées de très nombreux arbres de tailles et d'essences différentes. La densité de la plantation produit plus d'oxygène en absorbant plus de carbone, abrite une biodiversité plus importante et demande seulement deux à trois ans pour pousser en autonomie. Depuis

février 2021, 600 arbres poussent sur 200 m² au collège Salvador-Allende. Grâce au dispositif régional « *une naissance, un arbre* », la Ville de Rezé pourra planter chaque année, pendant trois ans, entre 500 et 1 000 arbres dans de petits espaces qui deviendront de nouveaux îlots de fraîcheur et de biodiversité : à Ragon, boulevard Condorcet à l'automne 2022 ; près de la future crèche boulevard Arribas en 2023 ; à proximité de la cité Marion-Cahour dans le quartier Rezé-hôtel de ville en 2024. Les arbres plantés seront pour partie issus des pépinières du service espaces verts qui cultive des végétaux prélevés dans le milieu naturel et adaptés aux conditions climatiques locales.

DES PROJETS URBAINS ÉCORESPONSABLES

La Ville met en place des outils pour développer la végétalisation dans les projets immobiliers et urbains. Les avant-projets proposés par les promoteurs immobiliers sont soumis à l'avis d'une commission d'urbanisme composée d'élus, d'agents, d'un architecte conseil et

d'un paysagiste conseil. Ils doivent respecter le protocole urbain, paysager et environnemental de la Ville, qui pose plusieurs éléments à prendre en compte : 1 m² de pleine terre par m² construit, insertion urbaine, utilisation de matériaux durables et biosourcés, préservation des éléments naturels notamment. Par ailleurs, la Ville réfléchit à davantage axer son soutien à la rénovation du patrimoine sur la végétalisation : clôtures, toitures, balcons, devantures.

Du côté des projets urbains, la zone d'aménagement concerté Pirmil-les Isles se veut exemplaire en termes de transition écologique : espaces verts privilégiés, diversité de logements, limitation du stationnement, incitation à utiliser des modes de déplacement doux, utilisation de matériaux de construction écologiques. Elle pose trois grands principes : reconstitution des sols, anticipation du changement climatique, priorité à la flore locale. Cette ambition, saluée par plusieurs prix nationaux, sera désormais appliquée à tous les projets d'urbanisme rezéens.



Le jardin de la cale Aubin a ouvert le 2 juillet dernier. Un avant-goût du futur parc fluvial, un des poumons verts du nouveau quartier Pirmil-les Isles.

DÉCHETS

Zéro déchet dans ma cantine

La Ville part à la chasse au gaspillage dans ses restaurants scolaires. Après les vacances de la Toussaint, tout ce que les enfants n'auront pas mangé sera pesé avant d'être jeté. L'objectif : sensibiliser les écoliers et engager des actions concrètes dès l'année prochaine pour réduire les déchets.

Que jette-t-on chaque jour à la cantine ? Bientôt, on le saura précisément. Car après les vacances de la Toussaint, durant une semaine, la nourriture laissée par les écoliers sur leur plateau (entrée, plat végétarien, plat avec viande ou poisson, pain, dessert...) sera pesée séparément avant d'être mise à la poubelle.

MIEUX MANGER ET MOINS GASPILLER

« L'an dernier, nous avons retravaillé tous les menus pour proposer aux écoliers davantage de "fait maison" et des plats végétariens tous les jours, explique Jacques Pineau, conseiller municipal en charge de la restauration



Après les vacances de la Toussaint, la nourriture jetée sera pesée dans les restaurants scolaires.

scolaire. Une première étape pour permettre aux enfants de mieux manger. Nous passons désormais à l'étape suivante : moins gaspiller.» Des actions y participent déjà : « Des bars à salade permettent, par exemple, aux enfants en élémentaire de se servir eux-mêmes et ainsi moins gaspiller. Les tranches de pain sont coupées plus fines avec la possibilité d'en reprendre, les pommes sont proposées en demi ou en quartier..., détaille l'élue. Nous devons aller plus loin et mobiliser tout le monde : les écoliers, les agents municipaux, les parents, les enseignants. À la fois

dans les restaurants scolaires et à la cuisine centrale.» De nouvelles actions seront engagées à l'issue des pesées dans les écoles.



FACILE À LIRE

Après les vacances, la Ville de Rezé va peser toute la nourriture que les enfants laissent dans leur assiette à la cantine. La Ville va ensuite mettre en place des actions pour avoir moins de déchets.

Semaine de la réduction des déchets

Du 19 au 27 novembre, c'est la Semaine européenne de la réduction des déchets. Vous souhaitez profiter de l'événement pour organiser une collecte dans votre quartier ? La Ville peut vous prêter des pinces à déchets et vous accompagner dans la démarche.

INFOS – Service animation des transitions : 02 40 13 44 10, animationdestransitions@mairie-reze.fr. Retrouvez toutes les actions organisées dans le cadre de la Semaine européenne de la réduction des déchets sur serd.ademe.fr

100 % des déchets valorisés au MIN

Quelques mois seulement après son ouverture en 2019, le Marché d'intérêt national (MIN), situé au sud de Rezé, a atteint son objectif : trier 80 % des déchets de ses entreprises. Aujourd'hui, il fait encore mieux : 100 % des déchets sont valorisés. Cagettes, palettes, cartons sont réemployés ou transformés. Films plastiques et polystyrène sont recyclés. Les légumes encore consommables sont donnés au Secours populaire et ceux non consommables valorisés en gaz vert destiné à des familles.

INFOS – minnantes.com

DIALOGUE CITOYEN

L'action de la municipalité évaluée par les habitants

La Ville crée un observatoire des engagements : une vingtaine d'habitants tirés au sort et volontaires auront pour mission de vérifier que ce qui est annoncé dans le projet de mandat des élus est bien réalisé.

Les engagements pris par les élus en 2020 sont-ils mis en œuvre ? Comment ? Si non, pourquoi ? Une vingtaine d'habitants vont mettre sous loupe le projet du mandat. « Ils auront pour mission d'évaluer la réalisation du programme pour lequel nous avons été élus », explique Eva Paquereau, adjointe en charge du dialogue citoyen. Cette nouvelle instance, que nous avons appelée "Observatoire des engagements", a pour but de nourrir la confiance entre élus et citoyens. Nous n'avons rien à cacher, souligne Eva Paquereau. Élus et services ouvriront leurs bureaux à ces 20 habitants pour leur fournir toutes les informations dont ils auront

besoin. Deux garants au profil universitaire seront nommés pour garantir l'indépendance du groupe. »

TIRAGE AU SORT EN NOVEMBRE

Qui sont les citoyens qui rejoindront l'Observatoire des engagements ? « Des habitants tirés au sort sur les listes électorales courant novembre, qui accepteront d'intégrer cette nouvelle instance expérimentale », répond l'élue. Ils organiseront deux points d'étape, en 2023 et 2025, pour rendre compte de leurs travaux aux habitants ainsi que dans le magazine *Rezé Mensuel* et sur le site web reze.fr.

INFOS – 02 40 84 42 44, jeparticipe.reze.fr

Enveloppes de quartiers : tenez-vous prêts !

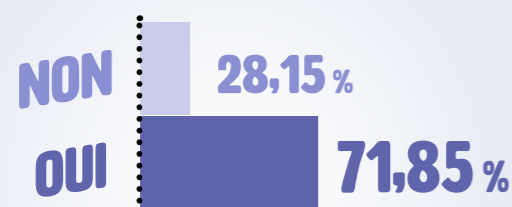
Mi-janvier, la Ville lancera un appel à projets pour financer des initiatives d'habitants. Un budget de 5 000 € sera alloué à chaque quartier. Mobilier, aménagement de convivialité, animation de rue... Réfléchissez à vos projets qui seront soumis au vote des habitants ! Bientôt plus d'informations sur jeparticipe.reze.fr

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

La Ville va créer une police municipale

Dimanche 2 octobre, les Rezéennes et Rezéens étaient invités à se prononcer « pour » ou « contre » la création d'une police municipale de proximité. C'est le « oui » qui l'a emporté avec 71,85 % des suffrages.

Souhaitez-vous que la Ville de Rezé crée une police municipale de proximité ?



1 agent de surveillance de la voie publique

1 médiateur

6 policiers municipaux

Afin de renforcer la présence humaine dans l'espace public, la Ville avait décidé de recruter huit nouveaux agents à la direction de la tranquillité publique. Cependant, à l'issue de la conférence citoyenne, une question restait en suspens : faut-il créer ou non une police municipale ? « Les membres de l'instance n'étaient pas parvenus à trancher cette question », rappelle la maire, Agnès Bourgeois. La réponse est sortie des urnes le 2 octobre : « oui » à 71,85 % des suffrages exprimés. Un électeur sur cinq (20,08 %) a participé à la consultation. « Je salue leur implication citoyenne », ajoute Agnès Bourgeois. La municipalité va respecter ce choix. Huit agents seront donc embauchés : six policiers municipaux, un agent de surveillance de la voie publique et un médiateur. Les policiers municipaux ne seront pas armés. Ils agiront dans une logique de prévention, de médiation et d'accompagnement. »

CADRE DE VIE

Publicité : de nouvelles règles

Trois questions à Martine Métayer, conseillère métropolitaine et municipale en charge de l'aménagement, l'espace public, l'habitat, les mobilités.

À quoi sert le règlement local de publicité métropolitain ?

Martine Métayer : « Il sert à cadrer la forme et l'implantation des panneaux et enseignes publicitaires sur les espaces publics et privés visibles de la rue. Élaboré en concertation avec les communes de la métropole, les citoyens, les associations et les professionnels de l'affichage, ce nouveau règlement est entré en application en juillet. »

Que va-t-il changer à Rezé ?

Martine Métayer : « Rezé avait déjà son propre règlement pour cadrer la publicité. Le nouveau va plus loin dans l'objectif de réduire la pollution visuelle et lumineuse pour une ville plus apaisée. Les panneaux publicitaires sont désormais interdits ou limités à 2 m² dans la grande majorité de la ville, hormis les zones d'activités économiques (Atout-Sud, Île-Macé et Océane). Les publicités lumineuses et numériques devront être éteintes entre minuit et 6h du matin, à l'exception des abribus. »



Des panneaux publicitaires seront-ils retirés ?

Martine Métayer : « Oui. Une vingtaine de panneaux seront démontés et une trentaine seront réduits en taille. Les équipements utilisés pour les informations municipales restent quant à eux autorisés. Les afficheurs ont deux ans pour se mettre en conformité. »

INFOS – reze.fr (rubrique Pratique/Urbanisme et cadre de vie/ S'informer) ; metropole.nantes.fr/reglement-publicite

AMÉNAGEMENT

Sport en plein-air : habitants et clubs ont donné leur avis



150 000 €. C'est ce que consacrera chaque année la Ville pour créer ou rénover des équipements sportifs en plein-air. Par quoi commencer ? La Ville a sollicité l'avis des habitants et des clubs via une enquête et des ateliers. Parmi les souhaits exprimés par les citoyens : la rénovation du plateau sportif de Ragon et du

parc de Praud, l'installation d'équipements de fitness, de terrains de padel (sport de raquette dérivé du tennis), d'un parcours santé le long de la promenade de la Jaguère ou encore d'équipements de street workout (sport mêlant gymnastique, musculation et parkour). Les clubs sollicitent eux aussi l'installation de terrains de padel, mais aussi d'un espace beach et la création de murs d'escalade. Les élus prendront leur décision à la fin de l'année.

INFOS – jeparticipe.reze.fr (rubrique Projets)

DÉPLACEMENTS

Lignes fluviales : donnez votre avis

En 2024, Nantes Métropole mettra en service une nouvelle liaison fluviale reliant Rezé et Bas-Chantenay au départ de Trentemoult-Aval, un nouvel embarcadère. La ligne Trentemoult-Roquios/Gare maritime partira de ce nouveau lieu d'embarquement situé le long des anciennes sablières. Un parking-relais de 140 places sera créé. Afin de recueillir votre avis, sur ces aménagements, Nantes Métropole a ouvert une concertation jusqu'au 20 novembre (registre dématérialisé sur le site de la Métropole, version papier à l'hôtel de ville).

INFOS – registre-dematerialise.fr/4197/



CONSEIL MUNICIPAL

Un conseil des droits et devoirs des familles

La Ville crée un conseil des droits et devoirs des familles. Un nouvel outil, adopté au conseil municipal du 29 septembre, pour accompagner les parents en difficulté avec leurs enfants impliqués dans des actes de délinquance.

Pour prévenir la délinquance des jeunes, la Ville met en place une nouvelle instance : un conseil des droits et devoirs des familles. « Sa mission sera de recommander, conseiller, aider et accompagner les parents dans l'éducation de leurs enfants mêlés à des actes

de délinquance, explique Jean-Christophe Faës, adjoint au maire en charge de la tranquillité publique. Ce ne sera pas un tribunal municipal, mais une instance de dialogue pour apporter assistance aux familles en difficulté en complément des actions de soutien à la parentalité déjà existantes. »

MOBILISER PLUS RAPIDEMENT LES PROFESSIONNELS

Comment va-t-il fonctionner ? « Présidé par la maire ou son représentant, le conseil des droits et devoirs des familles va permettre de réunir plus rapidement différents acteurs autour d'un cas individuel. Par exemple, l'État, la justice, le

Département, des associations, en fonction des besoins. Et ainsi empêcher que des situations préoccupantes s'aggravent, précise Jean-Christophe Faës. C'est un outil supplémentaire pour prévenir la délinquance des jeunes. »



FACILE À LIRE

La Ville de Rezé va aider les parents en difficulté avec leurs enfants qui font des bêtises punies par la loi. La Ville de Rezé s'est mise d'accord avec Nantes Métropole pour les chantiers à réaliser dans les prochaines années.

Un nouveau contrat territorial

Les élus rezéens ont approuvé le nouveau contrat territorial du pôle Loire, Sèvre et Vignoble. Il décline la politique de la Métropole sur le territoire de Rezé, avec des actions concrètes.



Parmi les actions prévues dans le nouveau contrat territorial : la création de nouveaux itinéraires cyclables.

En avril 2021, la Métropole a adopté un nouveau pacte de gouvernance. Son but : renforcer les liens entre les 24 communes qui la composent et avoir une gouvernance davantage partagée. Parmi les actions qui en découlent : la création des « contrats territoriaux », pour mieux construire les politiques métropolitaines en lien avec les communes et répondre à leurs besoins et leur diversité.

CONSTRUCTION COLLECTIVE

Pour bâtir ces contrats, les communes ont d'abord posé un diagnostic commun sur les territoires et ensuite engagé un dialogue approfondi autour de différents thèmes (développement économique, mobilités, biodiversité, développement urbain...).

ITINÉRAIRES CYCLABLES, NAVETTES FLUVIALES...

Le résultat : un cap tracé qui précise l'intervention de la Métropole au sein du pôle Loire, Sèvre et Vignoble. Parmi les projets programmés dans le cadre de ces contrats territoriaux : le déploiement de navettes fluviales à Trentemoult, la création de nouveaux itinéraires cyclables ou encore l'aménagement du futur quartier Pirmil-les Isles. « Ces contrats négociés constituent un guide d'actions opérationnelles qui prennent en compte les spécificités des territoires et ne sont pas figés. Ils pourront faire l'objet d'adaptation au cours du mandat », précise Martine Métayer, conseillère métropolitaine et municipale en charge de l'aménagement, l'espace public, l'habitat, les mobilités.

BRÈVES

Fourniture d'électricité et de gaz

Fin 2017, la Ville a adhéré à un groupement de commande pour la fourniture et l'acheminement d'électricité et de gaz. Compte tenu de l'instabilité des marchés de l'énergie, la Ville souhaite confirmer son adhésion à ce groupement initié par la Métropole.

Fonds de solidarité logement

La Ville renouvelle sa participation au fonds de solidarité logement piloté par la Métropole. En 2021, 389 ménages rezéens en ont bénéficié pour régler les impayés d'énergie et d'eau ou encore leur permettre l'accès et le maintien dans le logement. Soit au total 154 231€ d'aides versées, un chiffre en hausse de 25 %. Pour l'année 2022, la Ville abondera le fonds à hauteur de 25 687 €.

Jardins familiaux

Pour plus de clarté, la Ville met en place un tarif unique au mètre carré applicable à l'ensemble des occupants des parcelles de jardins familiaux. La collectivité revoit également sa convention pour favoriser l'attribution de nouvelles parcelles. Lire aussi page 6.

Lutte contre le sans-abrisme

La Ville sollicite à nouveau le fonds de lutte contre le sans-abrisme créé par la Métropole en 2021. À la clé : 140 050 € pour poursuivre l'accueil et l'accompagnement des familles d'Europe de l'Est et des jeunes migrants.

Découvrir les principaux points abordés au conseil municipal et visionner le replay sur reze.fr (rubrique La Ville/Les élu-e-s/ Conseil municipal/Les vidéos).

CONSEIL MÉTROPOLITAIN

Transports : la tarification solidaire élargie

Au conseil métropolitain du 7 octobre, les élus ont décidé d'élargir l'accès à la tarification solidaire des transports pour qu'elle profite aux ménages aux revenus modestes.

Aujourd'hui, 60 000 personnes bénéficient de réductions voire de la gratuité sur les abonnements Tan. À partir de mai 2023, le nombre d'habitants éligibles à la tarification solidaire pourrait doubler grâce à l'élargissement des conditions d'accès. Son but : en faire profiter les ménages aux revenus modestes. Autre nouveauté votée par les élus métropolitains : la mise en place d'une tarification solidaire pour le service de location de vélo MonBicloo. Elle sera quant à elle effective dès décembre 2022.

Découvrir les principaux points abordés au conseil métropolitain sur reze.fr (rubrique La Ville/Les élu-e-s/Conseil métropolitain).



FACILE À LIRE

Encore plus de personnes pourront avoir leur abonnement de bus et tram à prix réduits ou gratuit.



Les conditions d'accès à la tarification solidaire des transports sont élargies.

PONT-ROUSSEAU

Escalade entreprises mobilisée pour l'insertion des jeunes



L'association rezéenne met chaque année en relation des milliers de jeunes avec le monde de l'entreprise.

« Le taux de chômage dans l'agglomération est de 5,3 %. Mais il est de 25 % chez les jeunes non diplômés, de 30 % dans les quartiers prioritaires », relève Pierrick Jubé, délégué général de l'association rezéenne Escalade entreprises. Afin de faire bouger les lignes, l'association se mobilise avec ses partenaires entreprises et éducatifs pour ouvrir la porte des univers professionnels aux jeunes. En 2021, ses différentes actions ont touché 3 757 jeunes de la métropole : 1 295 d'entre eux ont visité une entreprise dans le cadre de l'opération Déclik métiers, 319 ont accueilli un professionnel dans leur classe au lycée (opération Invitez un pro), tandis que plus de 2 000 ont eu un échange individuel via le dispositif Un jeune un pro.

JEM POUR PRÉVENIR LE DÉCROCHAGE

Jeune envie motivation (JEM) a de son côté concerné 23 jeunes en 2021. Ce dispositif né en 2014 s'adresse aux collégiens de moins de 16 ans, en difficultés scolaires, personnelles ou familiales, et menacés de décrochage scolaire. L'alternance durant trois mois de séquences en classe et d'ateliers encadrés par Escalade entreprises vise à leur redonner de la confiance en eux et des perspectives. Une dynamique qui passe par des ateliers en sophrologie, art thérapie, boxe, rap... mais aussi un travail sur l'orientation et la construction d'un projet professionnel,

l'écriture d'un CV, la recherche de stage. « Jeune envie motivation concerne des jeunes de milieux très différents, des profils variés, des discrets comme des "rebelles" », relate Aurore Savatte, éducatrice spécialisée en charge du dispositif. Depuis 2014, 232 jeunes ont été orientés vers JEM par une quarantaine de collèges de la métropole. « Nous envoyons chaque année deux ou trois élèves en rupture de motivation », note Florence Chenuaud, ancienne principale adjointe du collège Allende. Généralement, on a de belles réussites, JEM ouvre des perspectives aux jeunes. »

Escalade Entreprises devient Abilis

Abilis est née le 1^{er} juillet dernier de la fusion d'Escalade entreprises avec l'association nantaise Entreprises dans la cité. Cette dernière s'est fait connaître dans la métropole par ses actions de valorisation des métiers, comme les forums Place Ô gestes ou le concours vidéo Réalise ton métier. La nouvelle entité a regroupé ses équipes dans des locaux situés près de la place du 8-Mai afin de faciliter le rapprochement et de poursuivre en synergie les actions engagées.

Abilis : 1, rue Victor-Hugo (immeuble Agora).

INFOS – 02 40 08 09 00,
contact@abilis-asso.fr

LA BLORDIÈRE



Suivez le guide !

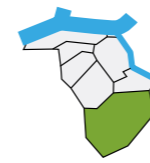


Le quartier de La Blordière a désormais son guide de visite. Pour découvrir ou redécouvrir son quartier.

« Du quartier de La Blordière, on connaît, pour bon nombre d'entre nous, les prairies de Sèvre. Mais, ce ne sont pas ses seuls atouts. D'autres curiosités émaillent le quartier. Pour en savoir plus, la Ville a édité un guide de visite. Il est accessible en version

papier à l'accueil de l'hôtel de ville, dans les équipements culturels, les centres socioculturels et en version numérique sur reze.fr.

INFOS – reze.fr (rubrique La Ville/Nos publications)



RAGON

Léane au disque d'argent

Cet été, Léane Jouny a porté haut les couleurs de la France aux championnats d'Europe d'ultimate. La Rezéenne âgée de 15 ans a décroché la médaille d'argent.

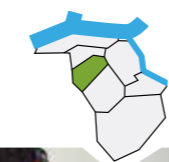
Début août, Léane s'est envolée pour la Pologne pour représenter la France aux championnats d'Europe d'ultimate. « Un sport collectif encore peu connu en France », explique la jeune fille. Sa particularité : il se joue en équipe, avec un disque, et sans arbitre. Avec l'équipe de France catégorie U17, la Rezéenne a affronté la Grande-Bretagne, l'Allemagne, la Belgique, la Suède et l'Italie devant laquelle son équipe s'est inclinée en finale (14-8). « Cela a été une expérience incroyable tant au niveau sportif qu'humain », raconte Léane. Prochain objectif : les sélections pour jouer en équipe de France, catégorie U20 cette fois-ci.



Léane a joué sous le maillot de l'équipe de France aux championnats d'Europe d'ultimate.

CHÂTEAU

Les Compagnons bâtisseurs installés aux Mahaudières



Pour conseiller, former et accompagner les habitants dans tout ce qui concerne le logement, les Compagnons bâtisseurs ont désormais un local.



Des ateliers gratuits sont proposés tous les lundis matins.

Rénové dans le cadre d'un chantier participatif, le local des Compagnons bâtisseurs a été inauguré le 22 septembre au 3, place Marcel-Pagnol. Il comporte deux bureaux, une salle de réunion, une pièce pour le stockage du matériel et une autre pour les ateliers gratuits qui ont lieu chaque lundi matin, de 9h à 11h30. On y apprend « les bases du petit bricolage », explique Anna Ghesquière, animatrice technique : carrelage, peinture, préparation des sols et des murs... ou on s'y informe sur des points liés au logement : qualité de l'air, fabrication de produits

d'entretien, droits et devoirs des locataires... » Les Compagnons bâtisseurs ont déjà accompagné une vingtaine de chantiers de rénovation d'appartements (cf. Rezé Mensuel n°166, février 2022). Leur outillthèque propose le prêt gratuit d'outillage, du tournevis à la perceuse. Dans le cadre du projet « Horizon », les Compagnons bâtisseurs proposent aussi un accompagnement vers la réinsertion professionnelle.

3, place Marcel-Pagnol.

INFOS – 06 95 46 85 81 (Anna Ghesquière, animatrice technique), 07 68 43 81 93 (Adeline Paço-Aves, animatrice habitat)



L'Atelier Menuisier affiche complet avec ses 40 adhérentes !



L'Alter Boutik accueille toujours plus de visiteurs.



RAGON

Les associations bien dans leurs murs à la Quératière

En septembre 2021, l'Alter Boutik, l'Atelier Menuisier et l'UCPR inauguraient leurs nouveaux locaux. Comment vit le pôle interassociatif un an après ?

Plutôt bien si l'on en croit les intéressés ! Facile d'accès, le 1, rue de la Quératière a été vite identifié par les visiteurs de l'Alter Boutik. « L'appropriation a été très facile. Nous avons beaucoup d'habités et tout le temps des nouveaux », souligne Christine Bannier, la présidente de l'association. Les chiffres donnent la mesure de ce succès : en un an 2 500 visiteurs ont récupéré gratuitement 12 000 objets et vêtements donnés par des particuliers. En s'installant à la Quératière, l'Atelier Menuisier a doublé de surface et s'est donné de l'air. Si l'atelier, « victime » de sa renommée, est complet avec près de 40 adhérentes, il prévoit de s'ouvrir davantage sur l'extérieur, après une

première intervention sur les métiers de la menuiserie auprès de collégiennes de Pont-Rousseau. Pour les cyclistes de l'Union cycliste pédale rezéenne (UCPR) également, les nouveaux locaux et leur capacité de stockage ne sont « que du positif », relève le trésorier du club Lucien Beauchêne. L'UCPR y a ainsi accueilli dans le confort les engagés du dernier Grand Prix des Caillebottes. En décembre, Amnesty international sera la quatrième association hôte de la Quératière.

Le site de l'Alter Boutik : alterboutik.wordpress.com
Le site de l'Atelier Menuisier : atelier-menuisiere.fr
Le site de l'UCPR : union-cycliste-pedale-rezeenne.com

DISCUTEZ AVEC VOTRE ÉLU DE QUARTIER

Chaque habitant peut rencontrer son élu de quartier et lui faire part d'informations lors de permanences organisées chaque mois. **Il est recommandé de prendre rendez-vous en amont auprès du secrétariat des élus.**

- **Château :** Annie Hervouet, mardis 8, 15, 22, 29 novembre et 6 décembre, de 9h30 à 10h30, local des médiateurs (place François-Mitterrand).
- **La Blordière :** Jean-Louis Gaglione, samedis 19 novembre et 10 décembre, de 10h45 à 11h45, 6, square Blandin.
- **La Houssais :** Roland Bouyer, samedi 3 décembre, de 10h30 à 11h30, centre André-Coutant.
- **Pont-Rousseau :** Laurent Le Breton, samedis 12 novembre et 10 décembre, de 10h à 11h, salle Jean-Baptiste-Vigier.
- **Ragon :** Anaïs Gallais, samedis 5 novembre et 3 décembre, de 11h à 12h, centre socioculturel Ragon.
- **Rezé-Hôtel de ville :** Didier Quéraud, vendredis 4 novembre et 2 décembre, de 17h à 18h, hôtel de ville.
- **Trentemoult-Les Isles :** Benjamin Gelluseau, samedis 12 novembre et 10 décembre, de 11h à 12h, Maison des Isles.

INFOS – Secrétariat des élus, 02 40 84 43 47



CHÂTEAU

Ça roule pour le CSC

Le centre socioculturel Château dispose depuis le printemps d'un vélo cargo, qui lui permet de renforcer sa présence au sein du quartier.

Sûr qu'il ne passe pas inaperçu le beau vélo cargo du centre socioculturel Château décoré à ses couleurs ! Un équipement sur-mesure, pour lequel le CSC a bénéficié d'un appel à projet « centres sociaux itinérants » de France Relance, qui a financé 52 équipements mobiles dans 45 territoires. Les professionnel(le)s et bénévoles du CSC l'utilisent pour expérimenter de nouvelles modalités de rencontres avec les habitants. En mode itinérance, le vélo cargo leur permet de passer rapidement d'une cage d'escalier à un square, un parc, et de s'y arrêter pour discuter avec des personnes âgées isolées, des familles, des jeunes... Autour d'une citronnade offerte, la vie de quartier se raconte et les envies d'habitants qui ne poussent pas forcément la porte du CSC sont collectées. Le vélo cargo est aussi utilisé par l'équipe du centre socioculturel en mode stationnaire, tous les quinze jours sur la zone de dons créée place François-Mitterrand. Il permet



Le centre socioculturel visible dans le quartier avec son vélo cargo.

d'apporter facilement, sans utiliser de voiture, les objets et vêtements que peuvent prendre gratuitement les passants. Il donne aussi plus de visibilité à ce rendez-vous créateur de liens. « On prend le pouls du quartier, plein de choses se révèlent ici », constate Caroline, bénévole régulièrement présente sur l'espace de dons.



CHÂTEAU

Le tennis santé, un service gagnant

Le Rezé Tennis club a ouvert cette saison deux créneaux spécifiques pour les personnes atteintes de pathologies chroniques.



Du tennis adapté aux personnes atteintes de pathologies chroniques.

Le Rezé Tennis club dispose d'un label « tennis santé ». Deux de ses éducateurs diplômés, Benoît Juliot et Louis Levallet, ont suivi une formation pour encadrer cette pratique bénéfique à des personnes souffrant d'affections de longue durée : rémission de cancer, diabète, obésité, problèmes cardiovasculaires ou articulaires... À l'écoute, ils construisent des séances adaptées aux capacités de chacun, avec des raquettes et des balles légères, sur un demi-terrain... « J'avais un

doute sur ma fatigue, mais j'ai repris du poil de la bête, je suis plus résistante qu'au début », confirme Davia, qui avait déjà pratiqué le tennis. D'autres n'avaient jamais tenu une raquette. Le partenariat avec l'Ufolep 44, qui a implanté sa Maison sport santé à Rezé, a permis au club d'accueillir 13 personnes sur ces premières séances. Deux créneaux sont ouverts cette saison, un fixe à l'année le lundi après-midi, un à la carte le jeudi.

INFOS – contact@rezetennisclub.fr, 06 61 99 54 43

Amis de Rezé : quarante ans passés en revue



Isidore Impinna, Marie-Françoise Artaud, Jean-Yves Cochais et Yann Vince, chevilles ouvrières des Amis de Rezé.

Depuis 1982, l'association des Amis de Rezé regroupe des passionnés d'histoire locale. En plein renouveau, elle transforme son bulletin, qui devient *Rezé Histoire*.

La quarantaine arrivant, les Amis de Rezé s'offrent un beau coup de jeune ! Leur bulletin, « *L'Ami de Rezé* » devient « *Rezé Histoire* », avec une maquette modernisée et de nouvelles rubriques. Mais qui sont ces Amis ? L'association compte près de 150 adhérents. Toutes et tous passionnés d'histoire locale et de patrimoine. Elle naît en 1982. Quatre ans auparavant, Gilles Retière, jeune élu et futur maire de Rezé, initie un groupe de recherche sur l'histoire de la ville. Des habitants le suivent, se mobilisent pour protéger la chapelle Saint-Lupien, qui sera rachetée par la municipalité, s'intéressent aux fouilles archéologiques. Ils s'émancipent de la Ville et créent en 1984 leur bulletin. Quatre-vingt-dix numéros sont sortis depuis, grâce à

l'engagement sans relâche de ces bénévoles. « *C'étaient les débuts de l'informatique. J'étais le seul à avoir un ordinateur. La saisie et la mise en forme des textes écrits à la main, pas toujours clairs, étaient un vrai travail de fourmi* », se souvient Isidore Impinna, longtemps responsable de la publication.

DAVANTAGE DE TRAVAIL COLLECTIF

Au fil du temps, l'équipe s'étoffe, notamment à l'occasion du centenaire de la guerre de 1914-1918 qui nécessite un travail de collecte d'information et de rédaction colossal et partagé. « *Les nouveaux adhérents souhaitent travailler collectivement* », relate Yann Vince, le président de l'association.

Aujourd'hui, les Amis de Rezé veulent renouveler leur

lectorat, leurs membres et leur fonctionnement. Des commissions conférences et iconographie ont été mises en place, un comité de rédaction également. Ayant consenti des efforts financiers pour améliorer la qualité de sa revue, l'association, soutenue par la Ville, vise les 500 exemplaires vendus pour 2023. Elle fourmille d'idées : partenariat renforcé avec le Chronographe, présence sur les réseaux sociaux, actions avec des écoles...

Avec toujours la volonté d'intéresser à l'histoire de leur ville les anciens habitants comme les nouveaux, « *souvent très sensibles à l'histoire du territoire dans lequel ils s'installent* », observe Jean-Yves Cochais, directeur de la publication *Rezé Histoire*.

INFOS – lesamisdereze@laposte.net

« Un dialogue entre passé et présent »

Jean-Yves Cochais, directeur de publication de *Rezé Histoire*, dévoile la nouvelle revue.



Quelles évolutions apporte votre nouvelle revue *Rezé Histoire* ?

« Elles sont essentiellement d'ordre graphique. Notre nouvelle maquette, tout en couleur, a été conçue par une graphiste rezéenne. Notre lectorat le plus âgé trouvait la lecture peu confortable, nous avons donc grossi les caractères. Nous intégrons aussi des articles plus courts, des brèves et une iconographie plus riche. Ce que nous avons maintenu : le rythme de parution bisannuel. Et nous gardons comme socle l'histoire locale présentée dans ces 68 pages. »

Et qu'en est-il en matière de contenu ?

« Nous voulons montrer que l'histoire est vivante. Cela passe par un dialogue entre passé et présent, à travers l'architecture contemporaine, les expressions artistiques, les formes urbaines. Pour faire vivre cette nouvelle revue, nous souhaitons trouver de nouvelles plumes, d'anciens profs d'histoire, des retraités passionnés, ou tout simplement des gens qui ont vécu quelque chose d'intimement lié à Rezé. Nous sommes tous bénévoles mais avons deux exigences principales : être lisibles et sérieux. Ainsi, tous nos articles mentionnent leurs sources. Nous sommes des historiens amateurs au sens originel de « celui qui aime. »

Marie-Françoise voulait mieux connaître son histoire familiale

Certaines rencontres changent une vie. Marie-Françoise Artaud a découvert par hasard les Amis de Rezé. Deux de ses membres, Simone Leray et Liliane Biron, ont un jour frappé à sa porte dans le cadre de recherches sur son quartier. Elles lui ont transmis leur passion. « *J'étais curieuse d'apprendre ce que mes ancêtres, une des plus anciennes familles de Rezé, avaient vécu* », témoigne Marie-Françoise Artaud. Elle a pris activement part à la vie des Amis de Rezé en collectant et présentant lors d'événements festifs des photos anciennes et des cartes postales de l'association. Lors du travail mené sur la guerre de 1914-1918, elle a partagé les lettres envoyées depuis le front par son grand-père, révolté par la « *bocherie* » qui se déroulait sous ses yeux. « *J'ai pu le faire revivre au travers de ces témoignages* », note-t-elle avec émotion.



Où trouver *Rezé Histoire* ?

Le magazine des Amis de Rezé est en vente au prix de dix euros à l'Intermarché de La Blordière, au Super U de la Galarnière, au tabac Saint-Paul, au kiosque de la Galerie Océane, et dans les espaces culturels des Leclerc Atout-Sud et Océane.

SORTIR À REZÉ DU 01/11 AU 10/12



♥ NOTRE COUP DE CŒUR

Les Roussipontains : nouveau spectacle !

Les Roussipontains remontent sur scène pour leur nouvelle comédie revue « Tous à l'urne... y sont ! ». Seize représentations auront lieu du 5 au 27 novembre.

La joyeuse troupe des Roussipontains sera sur les planches du théâtre municipal pour sa nouvelle comédie revue. La 34^e déjà ! La clé du succès : l'énergie débordante d'une centaine de bénévoles. Décors, costumes, écriture des sketches, chansons et chorégraphies : tout est fait maison chez les Roussipontains. Cette année encore, les bénévoles n'ont pas manqué d'idées pour vous proposer trois heures de spectacle inédit entre mélodies, rire et élégance. Comme toujours, la revue sera divisée en trois parties

entrecoupées d'un entracte. Au menu : plusieurs tableaux féériques pour vous faire voyager dans l'univers des *Mille et une nuits*, puis tout un acte pour vous plonger dans l'ambiance fantastique de la fête foraine. Et comme à l'accoutumée, un sujet d'actualité sera évoqué avec légèreté et amusement. Cette année : l'arrivée massive des Parisiens dans nos campagnes.

Du 5 au 27 novembre. Théâtre municipal.
Tarifs : de 15 € à 18 €. Sur réservation.
Rens. 06 07 69 32 85, roussipontains.fr

CONCERTS

JEUDI 17 NOVEMBRE À 20H
EMMA PETERS / COLINE RIO

[La Soufflerie] Révélation de la chanson française, Emma Peters présente *Dimanche*, son premier album. En première partie : Coline Rio, chanteuse du groupe nantais Inüit, qui se dévoile en solo (lire p. 4).

La Barakason - Tarifs : de 8 € à 16 €

SAMEDI 19 NOVEMBRE À 20H
SOFIANE SAIDI

[La Soufflerie] Nouveau héros du raï moderne, le chanteur algérien Sofiane Saidi propose un concert festif et dansant, seul sur scène derrière ses claviers.

La Barakason
Tarifs : de 8 € à 16 €

LUNDI 21 NOVEMBRE À 20H
DAVID CHEVALLIER

[La Soufflerie] Le guitariste David Chevallier réunit autour de lui un trio vocal pour revisiter le répertoire d'Henry Purcell et celui du 17^e siècle anglais.

L'Auditorium
Tarifs : de 8 € à 16 €

JEUDI 24 NOVEMBRE À 20H
GWENDOLINE / SOCIÉTÉ ÉTRANGE / BASTON

[La Soufflerie] À l'honneur : la jeune scène rock française.

La Barakason
Tarifs : de 8 € à 16 €

MERCREDI 7 DÉCEMBRE À 20H
NO TONGUES

[La Soufflerie - Jazz en phase] Le quartet présente une nouvelle création libre et aventureuse, imaginée à partir du collectage de sons et voix du quotidien.

L'Auditorium
Tarifs : de 8 € à 16 €

THÉÂTRE

VENDREDI 18 NOVEMBRE À 20H
ON NE DIT PAS J'AI CREVÉ

[La Soufflerie] Seule en scène pour un monologue délicat, drôle et poignant, Enora Boëlle prend à bras-le-corps le tabou de la mort. Dès 9 ans.

L'Auditorium
Tarifs : de 4 € à 9 €

SPECTACLES

VENDREDI 25 NOVEMBRE À 20H
DIMANCHE 27 NOVEMBRE À 17H
JEMIMA + JOHNNY

[La Soufflerie] Un ciné-concert dessiné pour se souvenir que personne ne naît raciste, proposé par François Ripoché, Stéphane Louvain et Arianna Monteverdi. Dès 6 ans.

L'Auditorium - Tarifs : de 4 € à 9 €

MERCREDI 30 NOVEMBRE À 20H
LE CHANT DU PÈRE

[La Soufflerie] Hatice Özer imagine un cabaret intime où elle convoque ses souvenirs d'enfance et les chants d'exil interprétés au luth oriental par son père, à ses côtés sur scène. Dès 10 ans.

L'Auditorium - Tarifs : de 8 € à 16 €

DANSE

SAMEDI 3 DÉCEMBRE À 21H
LA GRANDE REMONTÉE
[La Soufflerie] Pau Simon imagine une pièce chorégraphique surprenante, fantasque, poétique, documentée et engagée autour d'une méthode de contraception masculine.

L'Auditorium - Prix libre

LECTURE

SAMEDI 19 NOVEMBRE À 18H
RENTÉE LITTÉRAIRE
Découvrez la sélection des bibliothécaires. Réservé aux ados et adultes.

Médiathèque Diderot
Gratuit. Sur inscription

SAMEDI 3 DÉCEMBRE DE 11H À 16H
ATELIER ARPENTAGE

Venez tester cette approche conviviale qui consiste à se répartir la lecture d'un livre en groupe, puis à en faire la synthèse ensemble pour mieux se l'approprier. Réservé aux adultes.

Médiathèque Diderot
Gratuit. Sur inscription

JEUNE PUBLIC

DIMANCHE 13 NOVEMBRE À 15H30
DIMANCHE AU CHRONOGRAPHE

À l'aide de tampons encres et de couleurs, dessinez votre propre trésor au cours de l'atelier créatif « Par ici la monnaie ». Dès 3 ans.

Le Chronographe
Tarifs : de 2,50 € à 6 €

CINÉ-RENCONTRE

LES GENS DU VOYAGE, UNE HISTOIRE COMMUNE

Les associations Services régionaux itinérants (SRI) et Tissé Métisse organisent, avec d'autres partenaires, une journée dédiée à la thématique « Gens du Voyage ». Au programme : une conférence avec William Acker, auteur du livre *Où sont les Gens du Voyage ?*, la projection du film *Les autres chemins*, suivie d'une rencontre avec la réalisatrice Emmanuelle Lacosse, et toute la journée des reportages, musiques, interviews... sur Alternantes FM (98.1).

Jeudi 17 novembre à partir de 18h. Cinéma Saint-Paul.
Tarif : 4 € (projection), conférence gratuite. Rens. 02 40 75 22 11.

MERCREDI 23 NOVEMBRE À 10H15 ET 11H15
TOC TOC DOUDOU
Valérie Danet, conteuse et interprète en langue des signes française, propose une histoire douce qui sensibilisera petits et grands à la langue des signes. Avec la compagnie À la belle Lurette. De 1 à 3 ans.

Médiathèque Diderot
Gratuit. Sur inscription

SAMEDI 10 DÉCEMBRE À 16H ET 17H
À LA CARTE !
Une lecture dans une ambiance musicale pour rendre le livre familier. Avec les Poux Symphoniques. De 4 à 6 ans.

Médiathèque Diderot
Gratuit. Sur inscription

EXPOSITIONS

DU 5 AU 12 NOVEMBRE DE 14H À 18H
MAQUETTES DE BATEAUX
Organisée par l'association des modélistes nantais et rézéens.
Maison de la mer (Nantes)
Entrée libre

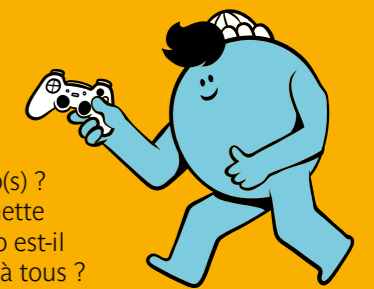
JUSQU'AU 27 NOVEMBRE
TERRE DE TRÉSORS
À travers les époques, découvrez les trésors monétaires retrouvés en Loire-Atlantique depuis un siècle et demi.
Le Chronographe
Tarifs : de 1,50 € à 3 €, gratuit pour les moins de 18 ans

RENCONTRE

JEUX VIDÉO ET HANDICAP

Comment jouer aux jeux vidéo avec un ou plusieurs handicap(s) ? Qu'est-ce qu'une manette adaptée ? Le jeu vidéo est-il accessible à toutes et à tous ? La médiathèque Diderot vous invite à un moment de partage sur grand écran. Jade, joueuse en situation de handicap, viendra parler de son expérience. L'Association pour adultes et jeunes handicapés de Loire-Atlantique (APAJH 44) présentera le travail du HumanLab, atelier partagé de création, qui réalise des prototypes pour faciliter le quotidien des personnes handicapées.

Mercredi 23 novembre à partir de 15h. Médiathèque Diderot.
Gratuit. Sur inscription. Dès 9 ans. Rens. 02 40 04 05 37, mediatheque.reze.fr



SPORTS

2 NOVEMBRE À 20H (NRMV/MONTPPELLIER)
10 NOVEMBRE À 20H30 (NRMV/TOURCOING)
26 NOVEMBRE À 20H (NRMV/TOULOUSE)
3 DÉCEMBRE À 20H (NRMV/CHAUMONT)
VOLLEY
Matches du NRMV (Ligue A masculine).
Salle sportive métropolitaine

5 NOVEMBRE À 20H (CSP NANTES/LE POINÇONNET)
19 NOVEMBRE À 20H (CSP NANTES/LE HAVRE)
10 DÉCEMBRE À 20H (CSP NANTES/FRANCONVILLE)
BASKET
Matches du CSP Nantes (Nationale féminine 1).
Gymnase Arthur-Dugast

20 NOVEMBRE À 16H (ASBR/NANTES)
HAND
Match de l'ASBR Hand (Nationale 1).
Gymnase Évelyne-Créteil

LOISIRS

SAMEDI 5 NOVEMBRE DE 10H À 12H
SAMEDI 3 DÉCEMBRE DE 10H À 12H
ATELIERS AU JARDIVERSITÉ
Apprenez à mieux connaître votre sol pour optimiser

vos plantations potagères et florales (le 05/11). Confectionnez des décorations de Noël à partir de ressources naturelles glanées dans la nature (le 03/12).
Jardiversité - Tarif : 2 €

DIMANCHE 20 NOVEMBRE DE 8H À 18H
GRAND MARCHÉ DU MIN
Brocante, antiquités, objets de collection, art contemporain, vide-dressing.
Min - Entrée libre

SAMEDI 3 DÉCEMBRE DE 14H À 19H
DIMANCHE 4 DÉCEMBRE DE 10H À 19H
MARCHÉ DE NOËL
Organisé par Amnesty International.
Gymnase Plancher - Entrée libre

SAMEDI 3 DÉCEMBRE DE 10H À 19H
DIMANCHE 4 DÉCEMBRE DE 10H À 18H
SALON INTERNATIONAL DU DISQUE
Avec plus de 100 détaillants, disquaires professionnels, maisons de disque et grands collectionneurs de France et d'Europe.
Halle de la Trocardière
Tarif : 3 €. Gratuit pour les moins de 12 ans



Cette double-page est dédiée à l'expression des groupes politiques représentés au conseil municipal.

Retrouvez les tribunes des groupes sur reze.fr

Groupes de la majorité

REZÉ CITOYENNE

Rezé aura sa police municipale, nous respectons nos engagements

Le 2 octobre plus de 6 500 Rezéens se sont prononcés pour la création d'une police municipale de proximité.

Votre choix est clair. Conformément à notre engagement, nous le suivrons. Sur les huit personnes dont nous avons annoncé le recrutement pour renforcer les effectifs des agents de la tranquillité publique présents sur l'espace public, six d'entre eux seront donc des policiers municipaux.

Cette décision vient au terme d'un long processus de travail avec les Rezéennes et Rezéens. En 2021, 23 citoyens réunis à partir d'un tirage au sort ont participé pendant trois week-ends à une conférence citoyenne pour répondre à la question « Comment améliorer la tranquillité publique à Rezé ? ». Nous nous sommes appuyés sur leurs conclusions pour conforter et nourrir notre stratégie de sécurité publique.

Les membres de la conférence citoyenne n'ayant pu trancher la question de la création d'une police municipale, nous vous avons invités à décider vous-mêmes le 2 octobre. Nous respectons ainsi notre engagement de campagne des municipales de 2020 : « le projet de création d'une police municipale sera soumis à consultation ».

Nous l'avons répété lors des réunions publiques, des interviews régulières, dans le *Rezé Mensuel* de septembre : notre police municipale sera **une police de proximité**. Notre objectif est qu'elle travaille au plus près des habitants, qu'elle apporte plus de sécurité sur l'espace public. **Nous serons particulièrement vigilants au lien de confiance nécessaire entre les policiers municipaux et les Rezéennes, Rezéens.**

Cette police municipale n'a pas vocation à remplacer la police nationale mais à travailler en complémentarité avec elle, selon les priorités définies par l'équipe municipale. L'État est et reste le premier garant de la sécurité de chacune, chacun d'entre nous. Nous continuerons à réclamer une présence suffisante de policiers nationaux sur notre territoire.

RezeCitoyenne@mairie-reze.fr – rezecitoyenne.fr

REZÉ À GAUCHE TOUTE !

Urgence sur la précarité énergétique

Le 24 novembre, c'est la journée nationale de la précarité énergétique. Ces difficultés touchaient déjà, avant le boum des prix de l'énergie, 10 % de la population pour le logement, plus autant pour les déplacements. Soit 4 000 ménages à Rezé. Ce nombre risque d'exploser dans l'immédiat et à l'avenir.

Il y a urgence à passer la vitesse supérieure en matière de prévention, en augmentant la performance énergétique des logements, par des travaux ou des astuces de basse-technologie, et en favorisant les alternatives à la voiture.

Pour le logement, il existe un dispositif de la métropole, le « SLIME », basé sur des visites à domicile gratuites, avec deux approches, sociale et technique, pour délivrer des conseils d'économies d'énergies. Mais ses moyens sont insuffisants : seulement 250 ménages accompagnés en 2021, sur plus de 30 000 ménages en précarité énergétique logement. Et puis qui connaît le SLIME ? Pour l'amplifier, il faut des moyens humains, donc du budget.

La Ville de Rezé perçoit, via une taxe sur les factures d'électricité, plus de 600 000 € chaque année. Nous proposons qu'une partie importante de cette somme soit affectée à la lutte contre la précarité énergétique à Rezé, en lien avec Nantes Métropole.

Nous proposons aussi que les élu-es locaux fassent pression sur le gouvernement pour sortir l'énergie des logiques de marché (règles européennes à changer), et aller vers un seul fournisseur, public, et une seule tarification, progressive (les premiers kWh peu chers, et les surconsommations grandement renchériés). Cela tendrait vers plus de sobriété et justice sociale.

rezeagauchetoute.fr
contact@rezeagauchetoute.fr

Groupes des minorités

BIEN VIVRE À REZÉ

Femme Vie Liberté

Bien vivre à Rezé et la section du Parti socialiste de Rezé apportent leurs soutiens aux manifestantes iraniennes et iraniens.

Mahsa Amini, originaire du Kurdistan, s'était rendue à Téhéran pour rendre visite à sa famille. Mercredi 14 septembre, elle a été arrêtée de manière violente par la police des mœurs, pour un hidjab mal positionné. Le vendredi 16, elle est arrivée dans le coma à l'hôpital de Téhéran où elle est décédée. Elle avait 22 ans. Depuis quelques années, les femmes manifestent leur opposition en laissant dépasser une mèche de cheveux du voile obligatoire. Le peuple iranien n'en peut plus de la chape de plomb qui pèse sur le pays depuis 1979, confisquant l'avenir des femmes et de la jeunesse.

Le décès de Masha Amini est l'étincelle qui a allumé une vague de révoltes dans le pays, au Kurdistan, à Téhéran, dans de nombreuses villes et universités, pour la liberté et l'égalité de

toutes et de tous.

Malgré la violence de la répression, des Iraniens et Iraniennes ont poursuivi leurs manifestations. Ces femmes et ces hommes qui ont eu le courage de descendre dans les rues sont la gloire de notre humanité.

N'en doutons pas, leur combat est le nôtre. Leur combat est un combat contre la domination des uns par les autres. Ce combat est essentiel à notre avenir en commun. Il matérialise notre détermination à refuser la soumission des corps féminins aux volontés masculines de domination. Il est universel. C'est un combat pour le droit des personnes à disposer de leurs corps. C'est un combat pour la liberté de pensée et de conscience, un combat pour l'égalité de toutes et de tous.

François Nicolas (francois.nicolas@mairie-reze.fr)
et Nadine Bihan (nadine.bihan@mairie-reze.fr)
pour Bien Vivre à Rezé

GRUPE PROGRESSISTE

Un oui massif à la consultation du 2 octobre

Compte tenu de l'évolution du contexte à Rezé, dans la métropole et dans la société en général, l'apport d'une police municipale est de toute évidence un dispositif complémentaire à la médiation et à l'action des ASVP. Rezé en a besoin pour améliorer la tranquillité de toutes et tous.

Nous regrettons que ce choix politique n'ait pas été fait par l'équipe municipale en responsabilité.

Néanmoins, les Rezéennes et les Rezéens ont eu l'occasion de s'exprimer ce dimanche 2 octobre par voie de consultation. Si le taux de participation semble faible aux regards de certains, il n'en reste pas moins un résultat plus qu'honorable pour ce type de scrutin local, et d'autant plus dans ce contexte actuel, où nos concitoyens ont tendance à bouder les urnes.

Le message envoyé est très clair, près de 72 % des bulletins en faveur de la création d'une police municipale.

Ce résultat oblige, car il est l'expression d'un sentiment d'insécurité et d'un ras-le-bol général face aux incivilités.

Nous, élus progressistes, pensons que les citoyens rezéens méritent une prise en compte rapide du résultat de leur vote, et qu'ils attendent logiquement que l'ensemble de l'équipe municipale (Rezé Citoyenne et Rezé À Gauche) se mettent au service de toutes et tous, en respectant ce choix clair et en œuvrant pour la constitution d'une équipe de police municipale rezéenne. Nous souhaitons une police municipale de proximité, et sommes convaincus qu'elle ne sera efficace que si la Ville s'appuie également sur les partenaires institutionnels que sont les associations et les clubs de sports, en favorisant leurs actions de quartier. Les élus locaux doivent aussi continuer à réclamer un renfort local de la police nationale.

yves.mosser@mairie-reze.fr ; yann.vince@mairie-reze.fr

REZÉ VILLE DE PROJETS

La sobriété énergétique...

C'est la diminution des consommations d'énergie par des changements de modes de vie et des transformations sociales. La sobriété énergétique est un objectif à atteindre dans tous les bâtiments.

– Pour une habitation individuelle, la sobriété énergétique est de mieux consommer l'énergie nécessaire au confort du foyer.

– Dans un bâtiment collectif, la sobriété énergétique peut être pensée en amont de la construction. Cela peut consister par exemple à optimiser les surfaces habitables pour réduire les surfaces à chauffer. Il peut s'agir aussi de mutualiser divers espaces et équipements, pour réduire la consommation énergétique.

Des mesures peuvent être prises à travers des écogestes :

- Réduction des taux d'équipements qui consomment de l'énergie dans l'habitation
- Respect des températures de thermostat selon la pièce à chauffer
- Absence de chauffage en hiver pour les pièces inhabitées

- Utilisation raisonnée de la climatisation en été
- Optimisation de l'utilisation des appareils énergivores tels que le lave-linge, le lave-vaisselle, le sèche-linge...
- Mise hors tension des appareils en veille
- Limitation du débit d'eau

Le gouvernement a fixé l'objectif de baisser de 10 % la consommation d'énergie en France d'ici à 2024. Au-delà de la réduction des gaz à effet de serre, l'adoption de la sobriété énergétique au quotidien permet également aux ménages de réduire significativement le montant de leur facture d'énergie.

Quelles mesures concrètes compte adopter la ville de Rezé pour faire des économies d'énergie et réduire sa facture de gaz et d'électricité ?

Merci pour votre attention. Nous travaillons dans l'état d'esprit d'une minorité constructive. Prenez soin de vous !

Élus Rezé Ville de projets
Sophia Bennani, Laurent Le Forestier, Yannick Louarn



L'application Nantes Métropole dans ma poche

Annuaire des services et équipements métropolitains, Nantes Métropole dans ma poche, est une application gratuite, facile d'utilisation et entièrement personnalisable. Elle vous donne accès à des services, des informations de la vie quotidienne : transports, menus des cantines, déchets, sorties, espaces verts...

Téléchargeable via Google Play et App Store.

INFOS – metropole.nantes.fr/nantes-metropole-dans-ma-poche

Les transports sont gratuits le week-end, profitez-en !

Au sein de l'agglomération nantaise, les transports publics, bus, tramway, les cars des lignes du réseau régional Aléop ainsi que les TER sont gratuits les week-ends. Profitez-en pour laisser votre véhicule au garage !

INFOS – tan.fr

Collecte des déchets différée : 1^{er} et 11 novembre

Les jours fériés, il n'y a pas de collecte des déchets. La collecte est décalée au jour suivant. Ce décalage est également valable pour les jours suivants de la semaine. Si vos poubelles sont habituellement collectées le lundi, elles seront donc collectées le mardi.

INFOS – Pôle Loire, Sèvre et Vignoble (Nantes Métropole) : 02 72 01 26 00

Envie de mieux utiliser les outils numériques ?

La médiathèque Diderot et la Maison des services s'associent et vous proposent des ateliers numériques collectifs d'une heure et demie animés par un conseiller numérique. L'objectif ? Répondre aux besoins des usagers et les rendre autonomes sur des pratiques numériques indispensables au quotidien. Programme des ateliers disponibles à la Maison des services et à la médiathèque. Sur inscription auprès de la Maison des services (02 40 84 52 80) ou de la médiathèque (02 40 04 05 37).

INFOS – reze.fr (rubrique Agenda)

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

DU 20 AOÛT AU 21 SEPTEMBRE 2022 : Maloé Le Gohébel; Gabriel Launay; Armand Brunetot Dubuisson; Jeanne Alzaté Léone; Léonard Lehair Salles; Emrys Le Stradic Morisset; Henri Fouré; Jannah Lamkarfed; Jade Morard; Owenn Raffin Da Fonséca; Civril Decool; Inaya Depie; Aédan Etienne; Rays Tavenard; Pablo Jacquinet; Samuel Mbazoa Noah; Eimie Halgand; Tristan Percino Le Floch; Livio Kaspar; Loïs Le Cunff; Rayan Christory; Oghoghosa Obasohan Amama Sunday Omo; Lucie Le Lann; Mathis Sighinolfi David; Manel Sohbi; Roxane Edy.

MARIAGES

DU 3 SEPTEMBRE AU 24 SEPTEMBRE 2022 : Zolt Balogh et Fazule Kamaría; Julien Bourdeau et Alexandra Even; Jean-Noël Vanderperre

et Ophélie Sabardu; Nicolas Rameaux et Denise De Sousa Feliciano; Steven Bigeard et Alison Negrel; Samuel Antoine et Alina Sosedova; Rémi Crest et Aurélie Sabatier; Jérôme Gauduchon et Frédérique Guilloteau; Robin Larnicol et Solenne Tillet; Sébastien Lauff et Aurélie Souplet; Paul Gangneux-Douillard et Sophie Bénéteau.

DÉCÈS

DU 27 AOÛT AU 25 SEPTEMBRE 2022 : Pierre Foulonneau, 90 ans; Renée Lisner née Grinberg-Grinszpan, 84 ans; Jacqueline Fougard née Cadorel, 96 ans; Rolande Jouannic née Duhil, 89 ans; Jean Salaün, 93 ans; Valentine Cabon née Pivault, 97 ans; Jean-Michel Martin, 70 ans; Colette Voy née Martineau, 79 ans; Jacqueline Menuet née Burgaud, 85 ans; Charles Chevalier, 82 ans; Laure Yven, 68 ans; Manuel Nunes

Locataires, prenez la parole et votez !

Du 15 novembre au 15 décembre, les locataires des organismes HLM vont pouvoir élire leurs représentants. À quoi ça sert ? Les représentants des locataires ont pour missions de défendre les droits et intérêts des locataires. Ils prennent part aux décisions qui portent sur les sujets de la vie quotidienne, comme la rénovation, le cadre de vie... Ils sont les porte-paroles des locataires. Un courrier transmis par le bailleur indiquera les modalités pour voter.

INFOS – ecologie.gouv/ elections-representants-hlm.fr

Proposer un événement

Vous organisez un événement à Rezé et souhaitez pouvoir en faire la promotion ! Rendez-vous sur reze.fr, rubrique « Agenda » et remplissez le formulaire « Proposer un événement ».

Montre ton court : appel à films !

Vendredi 12 mai aura lieu la 6^e édition du festival Montre ton court organisé par le cinéma Saint-Paul. Dix courts-métrages seront en compétition. Vous souhaitez en faire partie ? Un appel à films est ouvert jusqu'au 15 mars. Plusieurs conditions pour participer : être cinéaste amateur, résider en Loire-Atlantique et proposer un court-métrage d'une durée maximale de sept minutes.

INFOS – cinemastpaul.fr

Un coup dur ?



La Ville peut vous aider.

Contactez le centre communal d'action sociale (CCAS).

Infos sur reze.fr / 02 40 84 45 41



Illustration © Jean-Philippe Maillet - Kofix

Du 8 Juin au 31 décembre 2022

Signez un mandat exclusif et **gagnez une Voiture**

Lydie MORILLEAU & Julien PREAU
AU SERVICE DE VOTRE PROJET IMMOBILIER

07 49 30 37 67
www.votre-bien.immo

Proprietes-privees.com

ACHAT - VENTE
ESTIMATION OFFERTE !

edenéa

RÉSIDENCE SENIORS À REZÉ

RENSEIGNEMENTS ET VISITES :
10 RUE DES NAUDIÈRES
44400 REZÉ
TÉL : 06 69 77 77 21

0 820 12 10 12

Service 0,12 € / appel + prix appel⁽¹⁾

⁽¹⁾Gratuit depuis une box ou un forfait mobile
nexity.fr/edenea



AU CŒUR DU QUARTIER DES 3 MOULINS, À PROXIMITÉ DE L'ACROPOLE SANTÉ

LOCATION D'APPARTEMENTS DU T1 AU T3
LOGEMENTS ÉQUIPÉS, MEUBLÉS ET ADAPTÉS*

NEXITY EDENEA, Société par actions simplifiée au capital de 37.000 euros, Siège social : 19 rue de Vienne – TSA 10034 – 75801 Paris Cedex 08, SIREN 793 759 614 RCS PARIS. Document et photos non contractuels. *Voir services et conditions en résidence. Création : djps - Crédit photos : Adobe Stock. Octobre 2022.



ASSISTANCE AMBULANCE

assistanceambulance.com

117 rue de la Basse-Île - 44400 REZÉ

7J/7

24^H/24



www.assistanceambulance.com

02 40 12 14 15



''

**UNE ÉQUIPE POUR
VOUS ACCOMPAGNER
DANS VOTRE
PROJET IMMOBILIER !**

**Estimation
offerte**
sous 48 heures

13 avenue de la 4^{ème} République • Rezé
02 51 83 09 09 • foncierementvotre@orpi.com



IFI Promotion

27 bis Route du Mortier Vannerie - 44120 VERTOU

Tél. **02 51 79 18 96**

www.ifi-amenagement.fr

PROMOTEUR & AMÉNAGEUR

